

Réf: Dossier N° : 24649

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « DIAOUNE EXPORT »****Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, 30 BP 739 ABJ 30**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 19 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DIAOUNE EXPORT » .

Objet: L'exportation de fruits, la vente de ciment et l'exécution de tous travaux de bâtiments et de travaux publics (BTP), l'import-export de tous types de véhicules, prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, 30 BP 739 ABJ 30

GERANT: Monsieur DIAOUNE ALKAOU .

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13200 du 19/05/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10312 du 19/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

